

COMMUNIQUÉ

DÉBUT DE L'AUDIENCE PUBLIQUE LE 10 NOVEMBRE 2009

Québec, le 26 octobre 2009 – La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), composée de Michel Germain, président, et de Lucie Bigué, commissaire, tient la première partie de l'audience publique sur le *Projet d'aménagement d'un parc éolien dans la MRC de L'Érable par Éoliennes de L'Érable inc.* L'audience publique aura lieu à compter du **mardi 10 novembre 2009 à 19 h** et se tiendra au **Centre communautaire de Plessisville, situé au 1745, avenue Fournier, Plessisville**. Les séances se poursuivront les jours suivants, selon les besoins du public et de la commission.

Les séances de la première partie de l'audience seront diffusées en direct sur le site Web du BAPE à l'adresse **www.bape.gouv.qc.ca**.

Une audience en deux parties**1.****S'informer**

L'audience publique se déroulera en deux parties. En présence du promoteur et des personnes-ressources invitées dans le but de répondre aux questions des participants, la première partie permettra à la population et à la commission de s'informer sur le projet afin d'en prendre connaissance et de mettre en lumière tous ses aspects.

2.**S'exprimer**

À l'occasion de la deuxième partie de l'audience publique, qui débutera le lundi 14 décembre 2009, la commission recueillera l'opinion et les suggestions du public. Elle entendra alors toute personne, tout organisme, tout groupe ou toute municipalité qui désire s'exprimer sur le projet, que ce soit sous forme de mémoire ou de présentation verbale.

La commission d'enquête dispose d'un délai maximal de quatre mois pour accomplir son mandat. Le rapport du BAPE sera remis au plus tard le 2 mars 2010, à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Mme Line Beauchamp. Par la suite, la ministre dispose de 60 jours pour rendre public le rapport.

Où consulter la documentation sur le projet ?

Les documents relatifs au projet sont mis à la disposition de la population à la **Bibliothèque Onil-Garneau située au 620, rue Notre-Dame, à Saint-Ferdinand**.

L'ensemble du dossier est également disponible au bureau du BAPE à Québec, au 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10 et à Montréal, à la Bibliothèque des sciences juridiques de l'Université du Québec à Montréal, Pavillon Hubert-Aquin, au 400, rue Sainte-Catherine Est, ainsi que dans le site Web du BAPE à l'adresse **www.bape.gouv.qc.ca**, sous la rubrique « Mandats en cours ».

Qu'est-ce que le BAPE ?

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement est un organisme indépendant qui relève de la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Il a pour mission d'éclairer la décision gouvernementale dans une perspective de développement durable, lequel englobe les aspects biophysique, social et économique.

Pour réaliser cette mission fondamentale, le BAPE informe, enquête et consulte la population sur des projets ou des questions relatives à la qualité de l'environnement que lui soumet la ministre. Il produit par la suite des rapports d'enquête relatifs aux dossiers. Le BAPE est par conséquent un organisme gouvernemental consultatif et non décisionnel.

Pour donner suite aux demandes d'audience publique qui ont été transmises à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs par les citoyens, groupes, organismes ou municipalités, le président du

BAPE, M. Pierre Renaud, a reçu le mandat de former une commission d'enquête et de tenir une audience publique sur le *Projet d'aménagement d'un parc éolien dans la MRC de L'Érable*.

Le projet

Le projet d'aménagement d'un parc éolien sur le territoire de la MRC de L'Érable est principalement situé à l'intérieur des municipalités de Sainte-Sophie-d'Halifax, de Saint-Ferdinand et de Saint-Pierre-Baptiste et serait aménagé sur des terres privées. Il consiste en l'aménagement et l'exploitation d'un parc éolien comprenant 50 éoliennes d'une puissance unitaire de 2 MW et totalisant une puissance installée globale de 100 MW. Ce projet comprend la construction de chemins d'accès, d'éoliennes, de lignes de transport d'énergie de 34,5 kV, d'un poste élévateur, d'un poste de contrôle, d'un centre d'interprétation et de tours météorologiques. Le coût total du projet est estimé à 400 millions de dollars. Sa mise en service est prévue en décembre 2011.

Pour plus ample information, vous pouvez communiquer avec Anne-Lyne Boutin, coordonnatrice du secrétariat de la commission, ou avec Julie Olivier, conseillère en communication, en composant le 418 643-7447 ou, sans frais, le 1 800 463-4732. Vous pouvez également joindre la commission par courrier électronique à l'adresse suivante : eole-mrc-erable@bape.gouv.qc.ca.

- 30 -

Source : Julie Olivier
Conseillère en communication